

# CHARTRE CHAUVE-SOURIS

## NOS COMMERÇANT.ES PRÉSERVENT LA NUIT

EN SIGNANT LA CHARTRE CHAUVE-SOURIS, J'AGIS POUR



### PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Les enseignes lumineuses, vitrines éclairées et écrans vidéo participent grandement à la **pollution lumineuse**, dont l'impact sur la **biodiversité nocturne** est considérable (perturbation des cycles naturels, des déplacements et de la reproduction des espèces, de la pollinisation de la flore...).

Il y a un **pic d'activité** de la faune en début de soirée, d'où l'enjeu de limiter au maximum la pollution lumineuse dans les premières heures après le coucher du soleil.



### RÉDUIRE LE GASPILLAGE ÉNERGÉTIQUE

Depuis leur fabrication jusqu'à leur utilisation, les **écrans numériques** sont très **énergivores**. 1 panneau numérique de 2m<sup>2</sup> consomme 7 000 kWh, soit autant qu'un foyer de 3 personnes.

La consommation d'énergie liée à l'éclairage des vitrines et enseignes la nuit **n'est pas indispensable** pour faire fonctionner les commerces, et relève alors du gaspillage d'électricité.



### LUTTER CONTRE DES PROBLÈMES DE SANTÉ PUBLIQUE

Un ensemble de travaux scientifiques alertent sur les **risques liés à l'exposition aux écrans**, notamment concernant la **santé des enfants** : impact sur le développement cognitif, perturbation du sommeil... tandis que le déploiement des écrans dans les vitrines des commerces tend actuellement à les banaliser.

La nuit les publicités lumineuses sont considérées comme **agressives** pour les yeux des habitants ; elles peuvent **impacter le sommeil, la santé, et provoquer des accidents**.



### M'AFFIRMER DANS UNE DÉMARCHÉ ÉTHIQUE

En agissant pour la préservation de la nuit, qui est une ressource naturelle nécessaire au vivant, je montre que je suis soucieux de **l'environnement**.

En affirmant une plus grande **sobriété publicitaire**, je prends en compte l'avis des citoyens de la Métropole de Lyon qui se sont exprimés à 92% défavorables à l'arrivée des écrans numériques publicitaires. Sans écran publicitaire, je participe à la revalorisation du **commerce local**.

EN SIGNANT LA CHARTRE CHAUVE-SOURIS, JE M'ENGAGE À

**1 – ÉTEINDRE AUX HORAIRES DE FERMETURE DE MON COMMERCE : MES VITRINES, MES ENSEIGNES ET MON LOCAL DANS SA TOTALITÉ**

**2 – NE PAS INSTALLER D'ÉCRAN VIDÉO PUBLICITAIRE DANS MES VITRINES**

SIGNER LA CHARTRE CHAUVE-SOURIS C'EST AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT,  
LA BIODIVERSITÉ, LA SOBRIÉTÉ PUBLICITAIRE ET L'ÉCONOMIE LOCALE  
DE LA MÉTROPOLE DE LYON.

